



## Via Francigena

Durant votre balade, vous cheminerez sur une partie du tracé de la "Via Francigena". Ce chemin de pèlerinage reliant Canterbury à Rome accueille chaque année de plus en plus de marcheurs.

En 990, la visite de Sigeric, Archevêque de Canterbury, au Pape Jean XV à Rome marqua le début de l'existence de la Via Francigena.

La reconstitution du parcours officiel - fidèle aux écrits de l'Archevêque - est articulée en 79 étapes sur une distance de 2000 km. Il commence à Canterbury, en Angleterre, traverse la France et la Suisse puis continue en Italie pour finir à Rome.

En 1994, la Via Francigena a été déclarée "itinéraire culturel européen" par le Conseil de l'Europe.

Le tracé de la Via Francigena sur la Communauté de Communes est disponible à l'office de tourisme sous forme de dépliant.

## aux alentours



Le village de Montot

Le pont sur le Salon date du 17<sup>e</sup> s. L'église a été construite en 1606. Elle est dotée d'un joli retable et d'un clocher carré.

## Le code du randonneur

- Respecter les espaces protégés.
- Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.
- Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.
- Récupérer ses déchets.
- Partager les espaces naturels. Les chemins accueillent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...
- Ne pas couper ou arracher de fleurs, certaines sont rares et protégées.
- Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.
- Il est interdit de faire des feux.
- Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.
- Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner à l'office de tourisme ou dans un village proche.

## Infos pratiques

- Maison de Santé des 3 Provinces : 03 84 67 48 42
- Pompiers : 18 - N° urgences européennes : 112
- Pharmacie : 03 84 67 64 07
- Taxis : Podubcik : 03 84 67 64 20
- Hébergements : gîte de groupes (44 lits), hôtels, gîtes, camping
- À Champlitte : restaurants, boulangeries, supérette, bars, tabac, presse...



## Contact

Office de tourisme des 4 Rivières  
Bureau d'information touristique  
de Champlitte

2, allée du Sainfoin - 03 84 67 67 19  
ot4rivieres@gmail.com - www.entresaooneetsalon.fr



Rejoignez-nous !



Depuis 2015, le bureau d'information touristique de Champlitte est labellisé "Vélo Bienvenue". Plus d'infos sur [www.balade-haute-saone.fr](http://www.balade-haute-saone.fr)

Les traces GPS de nos sentiers sont disponibles dans la rubrique "randonnée" du site internet

GPS tracks are available on our website, in the "hiking" section



## Petite boucle de Framont

Framont



- Niveau
- Distance : 4.3 km
- Temps : 1 h 30

Balade en Pays Charnitois

## Patrimoine curiosités

Le village de Framont est "né" en 1972, de la fusion de deux anciennes communes, Frânois et Mont-le-Frânois.

De nombreuses bâtisses témoignent de son histoire, les deux ponts de pierre datant du 18<sup>e</sup> siècle, l'église "du bas" de la même époque abrite mobilier et toiles. L'église "du haut", néo-gothique du 19<sup>e</sup>, est aussi présente sur le territoire.



Église de Mont-le-Frânois

Aperçu de l'ancien château (en haut à droite), aujourd'hui détruit. Les caves (de l'époque médiévale) ont toutefois été préservées.

MONT-LE-FRANOIS. - Vue générale. - Le Château





# Balisage .....

- GRdP
- Continuer
- Tourner à droite
- Mauvaise direction

# Légende .....

- Départ (devant le lavoir)
- Fontaine-lavoir
- Monument
- Point de vue
- Église-chapelle
- Pique-nique

# Circuit .....

Départ devant le lavoir de Framont. Suivre le GRdP (balisage jaune et rouge) direction Champlitte. Continuer sur le GRdP jusqu'au pont du Crochot et ensuite continuer sur la D289 jusqu'à revenir à Framont. À droite de l'église, descendre le sens interdit (rue de la Cure). Avant le virage, suivre le chemin qui longe le muret de la maison aux volets verts. Rejoindre la route, tourner à gauche. Prendre la 2<sup>ème</sup> rue à gauche puis retour au point de départ (attention, cette partie est non balisée).